



# Beaucoup d'eau à La Réunion

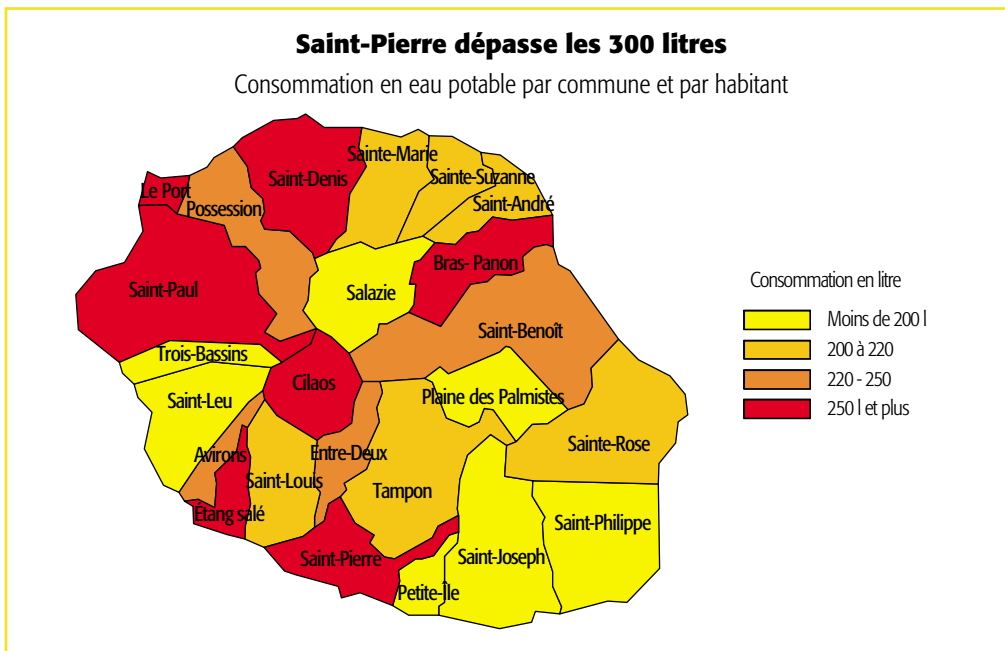
Avec une moyenne d'un peu plus de 300 litres par jour, la consommation réunionnaise par habitant arrive en tête de tous les départements français. La Réunion est aussi le département où les tarifs de l'eau sont les moins élevés : 1,45 euro (9,50 F) hors taxes par mètre cube en moyenne, eau potable et assainissement compris.

La Réunion est le département français qui consomme le plus d'eau potable par habitant, que l'on considère la consommation domestique ou la consommation totale, y compris les gros consommateurs : 250 l par habitant et par jour (150 l en métropole) dans le premier cas et 306 l contre 190 l dans le second. La consommation par habitant est également plus élevée à La Réunion que dans les autres Dom (250 l par habitant et par jour pour la consommation totale). Les explications sont multiples : lavage fréquent des voitures, arrosage des jardins et pelouses, habitude de nettoyer

au jet, utilisation de l'eau potable pour l'irrigation de certaines terres agricoles... C'est à l'ouest de La Réunion que l'on observe les consommations les plus importantes et au sud et sud-est, les plus faibles. Dans les conditions actuelles (fort niveau de consommation et accroissement rapide de la population...), l'eau va certainement constituer à l'avenir un véritable enjeu dans la mesure où l'essentiel des ressources est déjà mobilisé. Pour des schémas d'organisation et de gestion comparables à celui de La Réunion, les tarifs métropolitains sont en moyenne plus élevés.

### Des tarifs plus légers

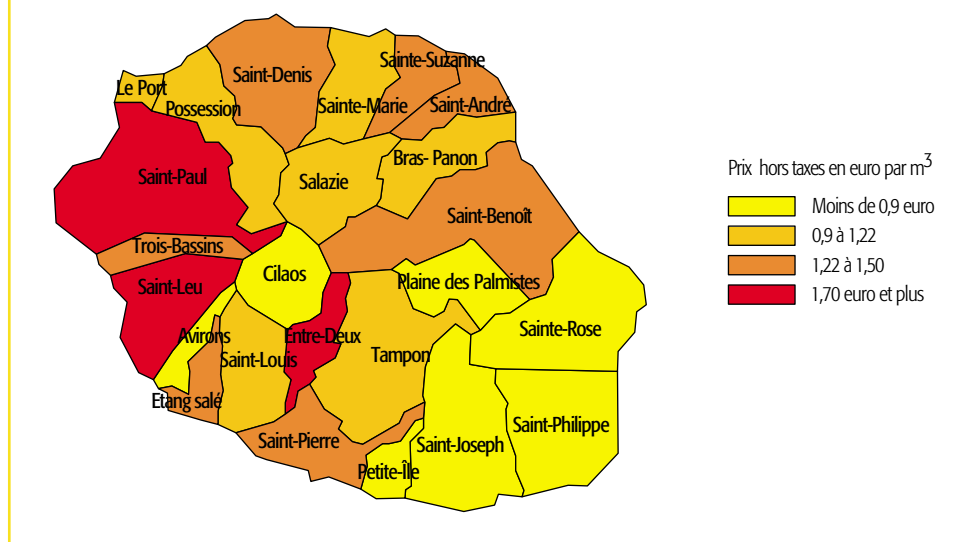
Mais les composantes de la facturation de l'eau sont peu comparables à ce que l'on observe dans les communes métropolitaines. En moyenne, le consommateur réunionnais paie hors taxes 1,06 euro (7 F) de moins pour un m<sup>3</sup> d'eau que le consommateur métropolitain pour un même service (eau et assainissement). Il paie même 1,22 euro (8 F) de moins toutes taxes comprises puisque le taux moyen de TVA appliqué aux communes réunionnaises est de 2,1 % alors qu'il est de 5,5 % en métropole. La Réunion est le département français, Dom compris, où le montant de la facture d'eau est en moyenne le plus faible (prix moyen du m<sup>3</sup> hors taxes 1,45 euro). Les trois parties de la facturation (eau potable, organismes publics et



Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

## Tarifs élevés à l'ouest

Prix de l'eau potable par commune



Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

> redevances, assainissement) sont moins élevées que partout ailleurs en France métropolitaine. En revanche, le tarif de l'assainissement n'est pas le plus faible parmi ceux observés dans les Dom. Pour l'eau potable, le prix est inférieur de 35 cents (2,30 F) par m<sup>3</sup> au tarif métropolitain et de 63 cents (4,10 F) aux tarifs pratiqués dans les autres Dom, la Guadeloupe connaissant les prix les plus hauts pour la partie eau potable. Ces différences proviennent de la partie variable et non de la partie fixe. La différence de tarif est moindre pour la partie assainissement pour laquelle l'abonné réunionnais paie 28 cents (1,80 F) de moins

que son homologue métropolitain. C'est également la partie variable qui explique l'essentiel de la différence. La partie fixe est même plus élevée à La Réunion que dans les autres Dom et en métropole.

### Peu de redevances sur factures

Le tarif de l'eau à La Réunion comme dans les autres Dom est très peu grevé par des redevances et autres taxes, à la différence des pratiques métropolitaines. Les deux redevances versées aux agences de l'eau, redevance « ressource » et redevance « pollution » en vigueur en métropole, n'existent ni à La

Réunion, ni dans les autres Dom. Par ailleurs, contrairement aux autres Dom, en 1998, le consommateur réunionnais ne supportait pas encore la redevance au profit du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE). Cette situation est aujourd'hui en cours de régularisation. Tout ceci conduisait, en 1998, à une économie moyenne de 0,43 euro (2,80 F) sur la facture.

### Des frais hors abonnement très élevés

Malgré des tarifs assez bas, les nouveaux abonnés réunionnais doivent s'acquitter de frais hors facturation six fois plus élevés que dans le reste du pays. Ces frais comprennent des frais de dossier, des dépôts de garantie ou des avances sur consommation. Ces frais sont variables d'une commune à l'autre dans leur montant et leur nature. Par abonné, la moyenne de ces frais atteint 105 euros (690 F) TTC pour l'eau potable et 24,4 euros (160 F TTC) pour l'assainissement. Le nouvel abonné doit avancer une caution relativement importante avant d'être relié au réseau.

### Une grande diversité des tarifs

Les tarifs de l'eau en métropole, surtout en milieu rural, se caractérisent par leur grande diversité. Les conditions locales de production, de collecte et de traitement expliquent cette variabilité. À La Réunion, on retrouve également de grands écarts entre les

### Un prix faible de l'eau à La Réunion

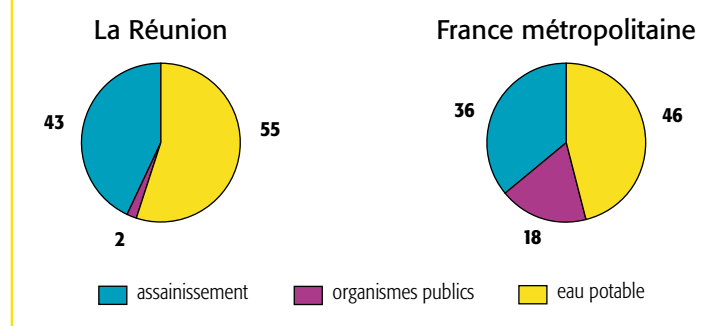
Prix moyens de l'eau au m<sup>3</sup>, hors taxes en euro (communes ayant l'eau potable et l'assainissement collectif)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	France métropolitaine
Eau potable	1,65	1,39	0,91	0,79	1,14
Organismes publics	0,07	0,04	0,05	0,03	0,46
Assainissement	0,91	0,71	0,57	0,63	0,91
<b>Total</b>	<b>2,63</b>	<b>2,14</b>	<b>1,53</b>	<b>1,45</b>	<b>2,51</b>

Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

### Peu de redevances à La Réunion

Structure de la facture de l'eau (prix hors taxes) en %



Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

➤ tarifs. Pour 24 communes, l'eau est facturée à 22 prix différents. La fourchette s'étend de 0,52 à 2,13 euros (3,40 F à 14 F). 80 % des consommateurs paient entre 0,76 et 1,68 euro (5 F et 11 F). Les tarifs les plus faibles se trouvent en général à l'est et au sud-est de l'île. Les plus élevés sont au nord et nord-ouest. Ainsi certaines communes regroupant 10 % de la population vont payer l'eau à plus de 1,92 euro (12,60 F) du m<sup>3</sup>. Au sud-est les tarifs restent inférieurs à 0,84 euro (5,50 F) du m<sup>3</sup>. D'importantes disparités, de qualité d'eau et de coûts de production existent entre les communes réunionnaises. Il faudrait pouvoir les prendre en compte dans les comparaisons en particulier entre les communes du littoral et les cirques.

### Une organisation essentiellement communale

19 communes parmi les 24 de l'île de La Réunion disposent d'un service public complet, eau potable et assainissement. Actuellement 1 % des logements seulement, soit 1 % de la population, ne sont pas desservis en eau potable. Par contre les deux tiers de la population n'ont pas le tout à l'égout. 60 % disposent d'un équipement individuel (fosse septique) et 6 % rejettent directement les eaux usées dans le milieu naturel. Les

communes les mieux desservies par le service public d'assainissement collectif sont celles du nord et du nord-est. La grande majorité des communes réunionnaises sont en organisation communale pour les quatre activités du service public de l'eau : production, distribution, collecte et traitement. En métropole cette forme d'organisation ne se rencontre que dans le quart des communes. L'organisation intercommunale ne concerne que sept communes à La Réunion, cinq pour l'ensemble du service et deux pour le seul traitement des eaux usées. Il n'existe pas de syndicat pour la collecte des eaux usées. L'absence d'intercommunalité s'explique par la taille des communes de La Réunion, qui, bien que variable, est en général grande (de 5 à 10 fois celle des communes de métropole, 24 communes pour 262 000 ha). Cette organisation du service de l'eau diffère de celles de la Guadeloupe et surtout de la Martinique où le service de l'eau relève très largement de structures intercommunales. Elle s'apparente plus à celle de la Guyane.

### La gestion du service est surtout confiée au privé

À La Réunion, comme dans les autres départements d'outre-mer, la gestion est souvent

<b>Un euro de moins à La Réunion</b>			
La facture détaillée hors taxes pour un m <sup>3</sup> en euro (pour une consommation annuelle de 120 m <sup>3</sup> )			
	Réunion	Autres Dom	France métropolitaine
<b>Eau potable</b>			
Partie fixe ou abonnement	0,29	0,30	0,23
Location et entretien du compteur	0,00	0,04	0,04
Partie variable calculée	0,50	1,08	0,87
<b>Total eau potable</b>	<b>0,79</b>	<b>1,42</b>	<b>1,14</b>
<b>Redevances et Taxes</b>			
Redevances Agence de l'eau « ressource »	0,00	0,00	0,04
Redevance FNDAAE	0,00	0,02	0,02
Redevance agence de l'eau pollution	0,00	0,00	0,36
Redevance « voies navigables de France »	0,00	0,00	0,00
Autres (taxes locales)	0,03	0,03	0,03
<b>Total redevances et taxes</b>	<b>0,03</b>	<b>0,05</b>	<b>0,46</b>
<b>Assainissement</b>			
Partie fixe ou abonnement	0,17	0,14	0,10
Partie variable calculée	0,46	0,63	0,81
<b>Total assainissement</b>	<b>0,63</b>	<b>0,77</b>	<b>0,91</b>
<b>Total eau potable et assainissement (y compris redevances)</b>	<b>1,45</b>	<b>2,24</b>	<b>2,52</b>

Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

confiée à des opérateurs privés sous forme de contrats d'affermage. La distribution de l'eau potable est assurée en contrat de délégation dans 22 communes. Deux communes sont en gestion directe. La collecte des eaux usées est en gestion déléguée dans 16 communes. Seules 4 communes sont en régie et 4 autres ne disposent pas de l'assainissement. Trois entreprises privées opèrent sur l'ensemble du territoire réunionnais. Les autres départements d'outre-mer font également très largement appel au privé. Néanmoins, le schéma qui prévaut, notamment en Martinique et en Guadeloupe, est un service organisé en intercommunalité avec gestion privée. La Guyane présente des schémas plus diversifiés.

### Des pertes importantes sur le réseau réunionnais

Pour faire face à cette consommation importante, la production globale mise en distribution par le réseau atteint 114 millions de m<sup>3</sup>. Le réseau réunionnais d'eau ➤

### Pour en savoir plus...

■ « Le prix de l'eau à la source » Agreste-Primeur Numéro 91- mai 2001

■ « Factures d'eau : comprendre les écarts » Agreste-Cahiers Numéro 2 - juin 2001

■ « Eau potable : diversité des services ... grand écart de prix », les données de l'environnement Numéro 65, avril 2001 édité par l'Ifen

■ « 800 000 km de conduites pour distribuer l'eau potable », les données de l'environnement Numéro 71 novembre - décembre 2001 édité par l'Ifen

■ « Les nouveaux développements de l'assainissement », les données de l'environnement Numéro 76 août 2002 édité par l'Ifen

### Pour comprendre sa facture d'eau

■ La facture d'eau comprend trois grands éléments consacrés à la distribution de l'eau, à la collecte et traitement des eaux usées et aux organismes publics.

■ Les éléments relatifs à la distribution, à la collecte et au traitement comprennent une partie fixe, appelée en général abonnement et une partie variable calculée en fonction des volumes consommés.

■ L'élément relatif aux organismes publics regroupe les taxes et redevances suivantes :

- redevance Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAAE) pour la métropole, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique mais pas pour La Réunion.

- redevance agence « ressource » (en métropole mais pas dans les Dom)

- redevance agence « pollution » (en métropole mais pas dans les Dom)

- redevance Voies Navigables de France (en métropole mais pas dans les Dom)

- autres taxes locales (éventuellement en métropole et dans les Dom).

> potable (3 800 km hors branchements) est plus proche de l'abonné, étant donné la grande densité de population, que le réseau métropolitain. On compte en moyenne une longueur de 16 m de canalisations par abonné contre 40 m en métropole. Les pertes sur réseau sont très importantes. L'indice linéaire de pertes, qui représente l'écart entre volume distribué et volume consommé rapporté à la longueur du réseau, atteint 23 m<sup>3</sup> par jour et par kilomètre à La Réunion, quatre fois plus que l'indice métropolitain. Il témoigne de pertes très importantes par km de canalisation (y compris volumes consommés mais non facturés). Les rendements sont très variables d'une commune à l'autre et les plus mauvais s'observent surtout dans le sud de l'île. Le réseau actuel semble pourtant répondre à la demande de la clientèle forte de 230 000 abonnés dont 2 % de gros consommateurs. Le renouvellement et l'extension du réseau sont faibles. Le renouvellement du réseau n'atteint pas la dizaine de km et son extension est de l'ordre de 30 km pour l'année 1998. Le taux de renouvellement par an (longueur des conduites remises en place divisée par la longueur du réseau existant) est donc très faible. Il est six fois inférieur au taux métropolitain pourtant peu élevé. Toutes les communes sauf deux déclarent cependant avoir un programme de renouvellement.

**Stéphanie Roca et Georges Détré**

*Scees - Bureau des statistiques des structures agricoles et du milieu rural*

## Méthodologie

- L'enquête eau et assainissement a été conçue par l'Institut français de l'environnement (Ifen) et le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales en partenariat avec les agences de l'Eau. Elle porte sur l'année civile 1998. L'enquête étudie le service public de l'eau sous divers aspects, les prix pratiqués, l'existence et la qualité des services rendus, les équipements et la gestion du service public.
- L'enquête a été réalisée, auprès des communes, par les services départementaux de la statistique agricole. Elle a été parfois complétée par l'interrogation de groupements intercommunaux et de délégataires. L'enquête a été effectuée par sondage en métropole. Elle a été exhaustive dans les départements d'outre-mer.
- Le prix moyen de l'eau sur chaque Dom est calculé comme moyenne des prix communaux pondérés par les populations communales. Il y a jusqu'à quatre services de l'eau par commune, la production de l'eau potable, la distribution, la collecte des eaux usées et l'épuration en station avant rejet dans le milieu naturel. Chaque service peut faire l'objet d'une organisation et d'une gestion différentes.

## Une organisation communale à La Réunion

Schéma d'organisation et de gestion dominant pour les communes ayant l'eau potable et l'assainissement

	Mode de gestion	% de communes
Guadeloupe	Intercommunalité et gestion privée	75
Martinique	Intercommunalité et gestion privée	97
Guyane	Organisation communale et gestion privée	30
La Réunion	Organisation communale et gestion privée	57

Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau

## Caractéristiques du réseau réunionnais d'eau potable

Production :	114 millions de m <sup>3</sup>			
Longueur du réseau :	3 800 km			
Indice linéaire de pertes :	23 m <sup>3</sup> par km et par jour			
Repérage du réseau :	entièrement manuel			
Abonnés :	233 000			
	98 % d'abonnés ordinaires, 2 % de gros consommateurs			
Volumes consommés :	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>80 % pour la clientèle domestique</td> </tr> <tr> <td>20 % pour les gros consommateurs.</td> </tr> </table>	{	80 % pour la clientèle domestique	20 % pour les gros consommateurs.
{	80 % pour la clientèle domestique			
	20 % pour les gros consommateurs.			
Stations de surpressions :	110			
Réservoirs :	300			
	pour une capacité totale de 24 millions de m <sup>3</sup>			
Pompage :	23 communes sur 24			
Pas de branchement en plomb chez les particuliers				

Source : Enquête eau 1998 - Ifen - Scees - Agences de l'eau